

Quelques informations sur le **DISPOSITIF DE REMBOURSEMENT** annoncé par E. MACRON LE 28/09/21

MON APPROCHE DU SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	LE DISPOSITIF DANS LE CADRE DU PARCOURS DE SOIN
<p>Ma pratique : 60 € pour 45 mn à 1h de Consultation</p>	<p>Dispositif de remboursement : 30 € pour 30 mn de consultation</p>
<p>Environ 20 mn d’entretien + 20 mn d’Hypnose Ou 45 mn d’entretien + 5 à 10 mn (Prise de RV - Règlement)</p>	<p>20 mn d’entretien au maximum 10 mn (Prise de RV, Télétransmission)</p>
<p>Le libre accès / libre choix au psychologue et à ses méthodes quelle que soit le type de souffrance psychique ou difficultés rencontrées</p>	<p>La prescription médicale (forfait 8 séances) uniquement dans le cadre de troubles anxieux et dépressions légères</p>
<p>Fluidité et adaptabilité de la prise en charge</p>	<p>Après 8 séances, renouvellement de prescription par le médecin + bilan par un psychiatre = d’éventuels interruptions de la prise en charge et ralentissement du travail thérapeutique</p>
<p>Confidentialité des entretiens, ce qui n’empêche pas une collaboration avec votre médecin traitant à votre demande quand c’est nécessaire et avec votre accord sur ce qui est partagé.</p>	<p>Compte-rendu aux médecins / à la sécurité sociale ?</p>
<p>La disponibilité psychique de votre psychologue en lien avec le nombre de patients accueillis par jour (5 à 8 patients au maximum) Le travail du psychologue ne s’arrête pas lorsque vous sortez de son bureau : Réflexion, préparations, recherches, lectures, création d’outils, formations, supervisions... Cela prend du temps, demande de la disponibilité psychique et de l’argent ce qui explique le coût horaire des séances</p>	<p>Une disponibilité moindre, fatigue psychique car nécessité d’accueillir entre 10 et 15 patients pour maintenir un revenu équivalent Un psychologue libéral paye des charges sociales à l’URSSAF, le loyer du cabinet et autres frais liés aux équipements du bâtiment, une assurance, site de rdv en ligne et internet ... Ses formations, supervision, et autres livres et documents nécessaires à sa pratique...</p>
<p>Pas de remboursement de la sécurité sociale, Vous payez vos consultations 65€ / séance, vous pouvez bénéficier d’une prise en charge partielle par certaines mutuelles</p>	<p>Remboursement par la sécurité sociale sur la base de consultation de 30 mn à 30 €</p>
<p>Je suis passionnée par mon métier ... Mais je me respecte en tant que psychologue et je vous respecte en tant que patient, c’est pourquoi je ne veux pas travailler à la chaîne et n’adhérerai pas au dispositif de remboursement tel qu’il est annoncé.</p>	<p>La gratuité de vos 8 séances mais au prix de peu de temps d’interaction sans possibilité de pratiquer les outils thérapeutiques tels que l’hypnose</p>
<p>Je suis favorable au remboursement des séances par la sécurité sociale pour toute personne en souffrance psychique, à hauteur de 60€ (en lien avec la réalité du terrain) OU une possibilité de dépassement d’honoraire</p>	<p>Un dispositif non respectueux du patient et du psychologue</p>

VOUS AUREZ LE CHOIX, ET MAINTENANT, VOUS AVEZ TOUS LES ELEMENTS NECESSAIRES POUR LE FAIRE !